



EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 9 avril 2018

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2018, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (à compter de la question n° 3), M. Frédéric ALLEMANN (jusqu'à la question n° 37 incluse), Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, M. Yves-Michel DAHOUI, Mme Danielle DARD, M. Clément DELBENDE, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL YASSA (à compter de la question n° 3), Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE (à compter de la question n° 3), Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 3 jusqu'à la question n° 34 incluse), M. Dominique SCHAUSS, Mme Ilva SUGNY (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT (à compter de la question n° 3), Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN, M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Claudine CAULET.

Absents :

M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 38), M. Emile BRIOT, Mme Myriam EL-YASSA (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME, Mme Françoise PRESSE (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL, Mme Ilva SUGNY (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD.

Procurations de vote :

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Emile BRIOT à Mme Elsa MAILLOT, Mme Myriam EL-YASSA à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Christophe LIME à M. Thibaut BIZE, Mme Françoise PRESSE à M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Rosa REBRAB à Mme Carine MICHEL, Mme Karima ROCHDI à M. Gueric CHALNOT (jusqu'à la question n° 2 incluse et à compter de la question n° 35), M. Rémi STHAL à M. Pascal CURIE, Mme Ilva SUGNY à M. Thierry MORTON (à compter de la question n° 3), Mme Anne VIGNOT à M. Anthony POULIN (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Julien ACARD à M. Philippe MOUGIN.

OBJET : 46 - Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2018

Congrès
Attribution de subventions
Deuxième répartition au titre de l'année 2018

Rapporteur : M. l'Adjoint MORTON

	Date	Avis
Commission n° 6	27/03/2018	Favorable unanime

Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer les subventions suivantes :

Colloques universitaires organisés par le Centre National de Références des Angiœdèmes et l'Ecole Doctorale Environnement Santé :

- 1 000 € pour le Centre National de Références des Angiœdèmes qui a organisé, du 15 au 17 mars 2018, les «12^{èmes} journées scientifiques et médicales du CREAK (Centre de Références des Angiœdèmes à kinines).

C'est la première fois que le centre de compétences du CHU de Besançon a été choisi pour organiser ces journées nationales. Elles ont regroupé la plupart des spécialistes nationaux autour de la pathologie de l'angiœdème.

Le congrès, constitué en temps d'échanges, a permis également de présenter les avancées thérapeutiques et de dépistage génétique.

100 participants ont été reçus à la Faculté de Médecine pour ces journées.

Le budget prévisionnel de ce colloque est de 7 000 €.

- 1 000 € pour l'Ecole Doctorale Environnement Santé qui organise les 14 et 15 juin 2018 le «Forum des Jeunes Chercheurs 2018» (FJC 2018).

Réalisé dans les conditions d'un congrès international, le forum permet de présenter les travaux des doctorants ainsi que des conférences scientifiques, des ateliers et des interventions de professionnels. Des conférences plénières ouvertes à tous seront organisées pour informer le grand public des travaux de recherche en cours.

Une remise de prix clôturera et récompensera les meilleures communications orales.

300 participants sont attendus à l'Université de Franche-Comté pour ces deux journées.

Le budget prévisionnel de ce colloque est de 14 000 €.

En cas d'accord sur ces propositions, la somme totale, soit **2 000 €**, sera prélevée sur la ligne 65.95/65731.0089052 CS 10036 (congrès universitaires).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de se prononcer favorablement sur l'attribution des deux subventions suivantes :

- 1 000 € pour le Centre National de Références des Angiœdèmes
- 1 000 € pour l'Ecole Doctorale Environnement Santé.



Pour extrait conforme,
Le Maire.



Jean-Louis FOUSSERET.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0